

RAE HCERES 2019 - Coordination territoriale

Vie étudiante (DFVE)

Rappel des Orientations stratégiques du Contrat Quinquennal 2016-2020 (préconisations évaluation AERES 2015 et / ou rapport Cour des Comptes)

Contrat quinquennal

« Axe stratégique : **Améliorer la vie étudiante** : L'attractivité du site et la réussite des étudiants nécessite de faciliter l'accueil et l'installation des étudiants dans la ville de leurs études et d'améliorer leur vie étudiante au quotidien (logement, transport, santé, social, culture, sport, etc.). »

Deux projets majeurs :

« **Accueil Welcome Desk** : [...] Durant le contrat, le guichet devra sans cesse évoluer en fonction des demandes et des besoins des étudiants. Deux axes seront également développés : l'intégration sur ce guichet de nouveaux services notamment sur l'information et l'orientation en partenariat avec le Service Académique d'Information et d'Orientation (SAIO) et le développement d'un guichet numérique, i.e. la dématérialisation et/ou le développement de services complémentaires en ligne.

- « **Schéma d'amélioration de la Vie Etudiante** : [...] Un travail de pilotage et de coordination stratégique et opérationnelle sera réalisé par la ComUE de manière à mettre en œuvre les nécessaires actions d'amélioration de la vie étudiante et également de mettre en synergie les acteurs impliqués dans la vie étudiante (établissements, CROUS, etc.). [...] Pour la mise en œuvre de ces actions, une réflexion sur le rôle et l'organisation des services interuniversitaires existants relatifs à la vie étudiante sera réalisée (SIUAPS et SIMPPS) et, dès 2016, le SIMPPS sera rattaché à la ComUE.

A noter les deux jalons :

- Jalon 12 : « **état d'avancement du schéma d'amélioration de la vie étudiante** » (cf. loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 et Code de l'éducation article L718-4) : réalisé (cf. ci-dessous)
- Jalon 13 : « **rattachement du SIMPPS à la COMUE** » : réalisé (cf. ci-dessous)

HCERES/AERES

Le rapport souligne « une bonne implication pour la vie étudiante » et préconisait de l'amplifier et de l'inscrire « dans une stratégie plus globale », notamment « en lien avec le CROUS » et à rendre plus « visible ».

Cour des comptes

Le rapport établi en 2017 ne formule pas de préconisation, il rappelle ce qu'a mis en place l'établissement et considère que l'UFTMiP exerce « un rôle moteur concernant la vie étudiante ».

Bilan d'activités (actions menées, moyens mobilisés, modalités de pilotage, résultats...)

Schéma d'amélioration de la vie étudiante

Le diagnostic de la vie étudiante co-construit collectivement en 2015 a réuni le CROUS, les établissements, les étudiants, les collectivités territoriales, des acteurs de la société civile de Toulouse et les 10 sites en région. Il a donné lieu à la rédaction d'un plan d'action 2016-2020 du **schéma d'amélioration de la vie étudiante** établi avec ces mêmes acteurs à partir des priorités identifiées.

Bilan des réalisations à mi-parcours : 51 fiches bilans intermédiaires rédigées courant 2018 et des amendements partenariaux fin 2018- début 2019 présentent l'état d'avancement sur chacun des objectifs ; L'approbation de ce bilan est prévue en COPIL en avril 2019 (avec priorisations des actions 2019-2020).

Actions menées :

Les avancées sont réelles sur plusieurs thématiques avec des **objectifs largement atteints** :

- C'est notamment le cas du **site internet** <https://welcomedesk.univ-toulouse.fr/> livré en juin 2018 et du **guichet unique AWD** créé en septembre 2015. Celui-ci a dépassé les objectifs fixés : création du seul service CAF de France dédié aux étudiants tout au long de l'année au sein de ce guichet unique, extension progressive des périodes de permanences de la Préfecture (initialement septembre-novembre, ces périodes se prolongent toute l'année), installation du CIO du supérieur (permanences Rectorat du mardi au vendredi) toute l'année, maintien du CROUS toute l'année et développement de permanences temporaires de partenaires extérieurs (CPAM, SNCF, transports locaux – Tisseo...). Avec 200 000 visiteurs accueillis mi-février 2019, et un taux de satisfaction élevé, cet espace poursuivra son développement qualitatif.
- En matière de **logement**, la création d'un guide du logement étudiant a permis de répondre à plusieurs des objectifs du schéma directeur. Les différents échanges avec les acteurs de l'Etat, de la Région et les établissements ont incité l'UFTMiP à répondre positivement à l'appel à projet pour la création d'observatoires partenariaux du logement étudiant (2018).
- La réalisation d'un guide pratique pour les **associations étudiantes** (Yapluka) et les travaux relatifs à la reconnaissance de **l'engagement étudiant** ont également permis d'atteindre les objectifs fixés.
- Concernant **l'intégration des étudiants et la culture**, la COMUE organise différentes actions : « la semaine de l'étudiant » à Toulouse et sur les 10 sites universitaires en région, le Festival de Théâtre (Entre en scène), la publication du magazine U'Zoom sur les activités culturelles dans les établissements, le partenariat avec l'Orchestre National du Capitole de Toulouse sur des concerts gratuits pour les étudiants, le développement du parrainage des étudiants étrangers avec ESHN, le partenariat avec la radio étudiante Campus FM etc.
- Dans le domaine du **sport**, la COMUE impulse une réflexion sur l'usage des équipements sportifs. Une étude a été réalisée visant à faire un état des lieux des équipements universitaires existants et des utilisations d'équipements sportifs universitaires ou municipaux des établissements. L'objectif est de favoriser le partage mutuel et l'optimisation de ces infrastructures. Dans ce cadre, la COMUE dialogue avec la Mairie sur les équipements sportifs de « Faucher » et a proposé la mise en place d'un conseil de site permettant de gérer globalement les installations sportives. Ce projet est en cours. Enfin, l'association sportive Université de Toulouse (ASUT) a été créée pour favoriser la compétition universitaire de haut niveau pour des équipes pluri-établissements.

Certains objectifs n'ont en revanche pas ou **peu évolué**. Ils étaient sans doute trop ambitieux (**hébergement d'urgence, temps et espaces...**) ou nécessitent un positionnement politique fort (lobbying pour les transports, développer l'implication des services culturels et sportifs **dans les sites en région, équipements sportifs...**) ou encore davantage de temps d'ingénierie dédié (**emplois étudiants**, etc.).

D'autres projets sont **en voie d'être atteints** : évolution de **l'offre de santé-accompagnement social, projet d'observatoire du logement, formations associatives étudiantes / formations étudiants élus...**.

Concernant **le volet santé**, l'intégration du SIMPPS est effective depuis janvier 2019 et les enjeux de politiques publiques ayant été considérés comme cruciaux, la réalisation d'un diagnostic exhaustif sur l'ensemble des sites avait été confiée à un cabinet extérieur en 2017. Les conclusions partagées avec toutes les parties prenantes (notamment Agence Régionale de Santé) ont permis d'établir plusieurs priorités, actuellement développées dans différents groupes de travail locaux (sites en région) et thématiques (cf. *fiches bilan intermédiaire du schéma 1.8 et 1.9*). L'offre de service du SIMPPS renouvelée devra être stabilisée d'ici l'été 2019. Un COPIL se réunit une à deux fois par an.

La gouvernance du schéma d'amélioration de la vie étudiante : COPIL (UFTMIP, établissements, Rectorat, CROUS, collectivités territoriales, CDC). Au cas par cas, des instances complémentaires sont identifiées : par exemple Bureau DFVE (VP-CFVU), commissions thématiques inter établissements, Conseil des membres.

L'animation du schéma est essentiellement assurée par le service vie étudiante de l'UFTMIP : mise en œuvre et animation de groupes de travail partenariaux (y compris commissions se réunissant 1 à 4 fois/ an selon les thématiques). Mais d'autres services de l'établissement (Formation / orientation /handicap au DFVE, Réseau des sites, Mission développement durable) sont également porteurs des actions menées.

Une convention cadre de partenariat avec le CROUS est en cours d'élaboration depuis septembre 2018. Elle s'appuie sur la convention cadre nationale CPU-CNOUS et le schéma directeur d'amélioration de la vie étudiante de Toulouse. Les services vie étudiante des deux établissements ont lancé début 2019 des rdv de collaboration réguliers afin de renforcer le travail concerté entre les deux établissements.

Un budget divisé par 2 entre 2016 et 2019 :

- 2016 (8,8 ETP dont 1 titulaire) = 720 000 €, financés en majorité (520 000 €) par l'IDEX et le reste par le Conseil régional (66 000 €), la Mairie de Toulouse (30 000 €) et le contrat quinquennal ;
- 2019 (9 ETP dont 3 titulaires) = 340 000 € financés par l'UFTMIP (200 000 €), le Conseil régional (120 000 €), la Mairie de Toulouse (20 000 €).

Évaluation :

Forces et faiblesses des actions menées depuis 2016, atteinte des objectifs ... (adéquation moyens / résultats ? qualité du suivi et modalités d'ajustement et d'amélioration continue ? ...)

L'UFTMIP s'est attachée à concrétiser les orientations identifiées dans le schéma directeur d'amélioration de la vie étudiante. Cela a notamment permis de structurer le développement de services internes (par exemple logement, vie associative...). Ce cadre a conforté la légitimité de la COMUE sur plusieurs thématiques (dispositifs coordonnés en faveur de l'intégration des étudiants primo-entrants ou isolés, santé-social, logement...). Si les actions dans le domaine culturel existaient depuis la création du Pôle Universitaire Européen (ou Réseau Universitaire Toulouse-MP), elles évoluent dans un cadre partagé avec les responsables des établissements et en fonction des moyens budgétaires disponibles (cf. IDEX). Une analyse exhaustive des actions mises en œuvre dans les établissements (et au-delà des seuls services culturels) conduite en 2018 a permis à l'UFTMIP de renouveler son cadre d'intervention en complémentarité avec ses membres. Les actions collectives dans le domaine de la culture ne sont pas toujours jugées prioritaires et ont été soumises à des coupes budgétaires significatives (cf perte de l'IDEX).

Les villes universitaires en région ont, depuis 2015, suivi de près l'évolution de ces actions, les enjeux liés à la vie étudiante ayant un impact direct sur l'attractivité de leur offre de formation. C'est sans doute moins vrai pour les établissements centraux toulousains pour lesquels les enjeux stratégiques ne sont clairement pas là. A l'occasion de la période de co-élaboration du dossier IDEX, ceux-ci se sont en revanche davantage impliqués.

Valeur ajoutée des approches collectives, complémentarité / établissements, Impact sur les communautés / Impact sur le territoire, Qualité des partenariats mis en œuvre, opportunités futures, Valeur ajoutée des approches collectives, complémentarité / établissements

La valeur ajoutée de la coordination territoriale dans ce domaine réside dans l'organisation **d'échanges de pratiques** voire mutualisation d'outils au bénéfice de tous (pratiques culturelles, d'accueil et d'intégration, d'activités sportives, initiatives étudiantes...). La commission accueil intégration, créée en 2017 dans le cadre des travaux IDEX, permet notamment de réunir transversalement des services administratifs habituellement séparés : vie étudiante, relations internationales, scolarités.

C'est également un **apport nouveau de partenariats** avec des acteurs spécifiques extérieurs aux universités et écoles ayant une incidence directe sur la poursuite des études ou indirecte. Par exemple pour le logement : services de l'Etat et bailleurs sociaux, autres acteurs de la société civile (CRIJ, URHAJ) ; pour l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux : Préfecture, OFII, pour l'AWD : la CAF, opérateurs de transports (TISSEO, SNCF) ; pour la Semaine de l'Etudiant les établissements publics culturels de la ville, mais aussi ARS, CPAM, acteurs de la prévention santé...

Enfin, seul le regroupement est en mesure de porter des **services directs au bénéfice de tous les étudiants du site** : guichet unique Accueil Welcome Desk (200 000 usagers), site internet welcomedesk, Semaine de l'Etudiant (15 000 bénéficiaires annuels), etc.

Afin de disposer d'une vision globale des activités, un suivi consolidé a été mis en œuvre : suivi au fil de l'eau au sein des instances dédiées (en particulier les commissions) + tableaux de suivi des avancées + processus de rédaction du bilan intermédiaire sous forme de fiches détaillées (2018-2019) + COPIL (avril 2019). Ces *outils* permettent une **analyse** partagée.

Pour favoriser l'implication « politique » des établissements, un processus d'appel à pilotage politique a permis de nommer des pilotes thématiques (VP des établissements) en 2017, mais le processus n'a pas été poursuivi.

L'essentiel du temps d'animation a consisté à conduire concrètement des actions au détriment de l'établissement de *données et indicateurs de pilotage fiables et pérennes, ou à développer des méthodes et outils d'appréciation de l'impact de ses activités sur son environnement social, culturel, économique*. Si cette volonté était affirmée et malgré les différentes tentatives (critères du diagnostic en 2015, appui d'un cabinet conseil sur l'établissement de critères d'évaluation), l'évaluation des apports est empirique.

C'est ainsi qu'après avoir observé la faible **implication des étudiants** invités dans les instances et groupes de travail, il a été décidé de consacrer une journée annuelle à ce public. Un **forum de la vie étudiante** a ainsi été organisé en 2017 et en 2018. Préparé avec les VP étudiants des différents établissements, ces forums n'ont pas réuni le public attendu (diversité et nombre), mais ils ont permis de partager les orientations avec ces bénéficiaires potentiels. Une nouvelle formule est aujourd'hui à l'étude avec le CROUS (collectif de services civiques et collectif d'étudiants élus).

Le **public international** est un des publics cibles du schéma d'amélioration de la vie étudiante. Plusieurs actions le concernent spécifiquement. Le guichet unique Accueil Welcome Desk en particulier (60 à 70 % d'étudiants étrangers) vise à contribuer au rayonnement du site à l'international par son organisation particulièrement efficiente (ouverture toute l'année, installation pérenne de la CAF, de plus en plus fréquente de la préfecture, diversification des partenaires et démarche qualité du processus d'accueil : organisation de l'espace, qualité des relations humaines, etc.).

Forces et faiblesses de la gouvernance (Bureau, copil...) et des processus de décision, pistes d'amélioration

Les sujets sont très nombreux et plusieurs d'entre eux ne relèvent pas des compétences directes des acteurs de l'enseignement supérieur. De plus, dans un contexte de forte sollicitation du Bureau DFVE, les enjeux de la vie étudiante n'ont pas toujours été au cœur des priorités.

Piste d'amélioration : proposition pour le COPIL d'avril 2019 de **choisir un nombre d'axes réduit** à développer prioritairement d'ici 2020 et sur lesquels investir davantage les efforts. Etablir les critères d'évaluation en amont.